

## Définition du risque

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide due à une augmentation du débit d'un cours d'eau, principalement provoquée par des pluies importantes et durables.

## Risque dans notre commune

Située dans le Val de Bréhémont, notre commune serait directement touchée par les inondations dès l'ouverture des déversoirs de Villandry, comme l'ensemble des communes situées dans le Val.

## Que fait la commune ?

Le maire met en place la cellule de crise du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Un ordre d'évacuation peut être décidé si nécessaire. La population concernée est prise en charge par les responsables de secteurs désignés et sont conduits vers un lieu d'hébergement sécurisé.

**Dans le département d'Indre-et-Loire, 52 communes sont susceptibles d'être inondées par une grande crue (Loire, Cher, Indre, Loir ou leurs affluents).**

**Une inondation d'une forte intensité reste toujours probable et conduirait à d'importants dégâts et perturbations sous estimés. Il convient donc d'en prendre conscience pour mieux s'en protéger.**

## L'histoire de l'aménagement de la Loire :

Bien que qualifiée de sauvage, la vallée de la Loire a été fortement aménagée durant ces derniers siècles; dans le but de se protéger des crues et de faciliter la navigation.

Les premières digues, appelées «levées» datent du 12<sup>ème</sup> siècle et ont été constamment reconstruites et renforcées depuis. Le lit naturel de la Loire s'étalait sur 3 à 8 km de large lors des grandes crues. Désormais, sur les tronçons endigués la Loire ne dispose que de 300 à 400 mètres de large en moyenne. L'écoulement de crue est donc contraint de passer entre les levées, engendrant d'une part une élévation du niveau de l'eau et d'autre part une importante pression sur les parois des digues. Le risque le plus important est celui de rupture de digue (brèche).

Le système d'endiguement actuel est fiable pour les petites et moyennes crues, mais peut comporter un risque pour les crues les plus fortes. Des déversoirs de crue permettent de soulager en partie le débit du lit endigué en laissant passer une partie du flot dans le val.



Rupture d'une digue au 19<sup>ème</sup> siècle. Lors de la crue de 1856, 160 brèches sont comptabilisées entre Nevers et Nantes. Source : DIREN Centre

## L'origine des crues de Loire.

La Loire connaît 3 types de crue :

**Les crues d'origine océanique.** Ces crues sont les plus fréquentes. Elles font suite à d'importantes pluies généralisées sur le bassin. Ces fronts pluvieux proviennent de l'Ouest.

**Les crues d'origine cévenole.** Elles résultent de précipitations orageuses très soutenues et très brutales sur l'amont du bassin de la Loire. La crue de 2003 était une crue cévenole.

**Les crues mixtes.** Il s'agit du phénomène rare de concomitance entre les crues océaniques et cévenoles. Les inondations catastrophiques d'octobre 1846, juin 1856 et septembre 1866 résultaient de crues mixtes.



## CONSIGNES DE SECURITE

### Avant :

- Prenez conscience qu'une crue majeure reste probable
- Mettez hors d'eau (si possible) vos papiers administratifs et vos biens précieux
- Prévoyez vos moyens d'évacuation et d'hébergement ou renseignez-vous des lieux d'hébergements prévus à cet effet par la commune.
- Consultez le PPRI de la commune pour connaître la hauteur d'eau dans votre habitation
- Disposez d'un éclairage de secours et de radio à piles
- Bien évaluez la valeur de vos biens et de votre mobilier (Photos, factures)

### Au moment de l'alerte :

- Informez-vous pour connaître l'évolution de la situation
- Disposez d'une réserve de produits alimentaires et d'eau en bouteilles
- Surélevez vos meubles ou montez-les à l'étage si votre habitation en est dotée
- Limitez vos appels téléphoniques : libérez les lignes pour les secours
- N'empruntez pas les ascenseurs dans les immeubles
- Tenez-vous prêt à évacuer votre habitation sur demande expresse des autorités
- Coupez les réseaux (eau, gaz, électricité) et fermez fenêtres et volets
- **Ne vous engagez jamais sur une route inondée (à pied ou en voiture)**



Ne téléphonez pas



Montez les biens à l'étage



Écoutez la radio



Soyez prêt à évacuer



Coupez l'électricité et le gaz



N'allez pas chercher les enfants à l'école

### Après la crue :

- Attendez l'ordre des autorités pour réintégrer sa maison
- Séchez et désinfectez vos pièces inondées
- Assurez le chauffage de vos pièces
- Effectuez un état des dommages causés par l'inondation (information à fournir à la mairie et à votre assureur)

**ZONES INONABLES SUR CHEILLÉ**

